

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES
Jeudi 4 février 2021 en visioconférence

Tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Président

- Nombre de membres en exercice :	13
- Nombre de présents :	12
- Nombre de votants :	12
- Convocation du Comité de Gestion le :	28/01/2021
- Convocation distribuée le :	28/01/2021
- Affichage du compte-rendu le :	16/02/2021

PRESENTS :

- M. LAURENT Pascal, MME POYDENOT Monika, M.SAPIRSTEIN Gilles, M. RIFF Matthieu, MME SCHINDLER Brigitte, membres désignés par le Conseil Municipal
- MME GARCIA VELERDAS Sonia, MME SAAD-SAOUD Soraya, , M. CARDOSO Antoine, représentants des parents d'élèves et MME CHEVARDE Anne, MME COURTOIS Angélique, suppléantes des représentants des parents d'élèves

Avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT Pascale, MME DESCHASEAUX Sandra, MME SIMON Laurence, MME LAURENT Sylviane, directrices des écoles, et M KOMAROFFKOURLOFF Michel, représentant du maire de Dommartemont

EXCUSÉES :

- M. CARDINAL Denis, Représentant de l'Éducation Nationale
- MME BALHAZARD Marie, représentante des parents d'élèves de l'école de Mouzimpré. suppléée par MME COURTOIS Angélique
- MME BURTIN Charlotte, représentante des parents d'élèves de l'école Delaunay, suppléée par MME CHEVARDE Anne
- MME GUAY Stéphanie, directrice de l'école Galilée

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Présentation et vote sur la note de synthèse portant sur les statuts de la Caisse des Écoles modifiés
- Débat sur le rapport d'orientation budgétaire

ECHANGES ET POINTS DIVERS :

- Classe de découverte 2021
- Point sur les inscriptions scolaires 2021/2022
- Programme pluriannuel en informatique dans les écoles (PPI)
- Proposition de projet municipal à travailler en concertation avec les écoles volontaires : création d'un abri à vélos implanté dans ou à proximité d'une école.
- Premier retour du projet danse qui a eu lieu dans une classe de l'école d'application du centre.

M BREUILLE préside la réunion en visioconférence et ouvre la séance à 17 h 35. Il annonce le nombre de participants à cette caisse des écoles, il nomme toutes les personnes.

1) Note de synthèse des statuts de la Caisse des Écoles modifiés

EXPOSE DES MOTIFS

La Caisse des écoles de la ville d'Essey-lès-Nancy est instituée en application des textes législatifs et réglementaires y afférent du Code général des collectivités territoriales et du Code de l'éducation.

La Caisse des écoles a pour but de faciliter la fréquentation scolaire, de favoriser l'égalité des chances, d'éviter la ségrégation des enfants en fonction des ressources de leurs familles, de développer des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier degré.

Depuis sa création en 2010, la Caisse des écoles contribue aussi à la rencontre régulière du corps enseignant, des représentants des parents d'élèves et des élus de la commune dans l'objectif de faciliter les actions éducatives entreprises par les écoles, de mener des actions de réflexions sur la qualité de vie des enfants scolarisés et de co-construire des projets au service de l'épanouissement éducatif, culturel et civique des enfants de la commune.

En ce début de mandat, il convenait de procéder à une relecture des statuts de la Caisse des écoles par rapport à l'expérience acquise ces dernières années. La durée de mandat des sociétaires a notamment été réajustée afin de correspondre à l'élection des représentants des parents d'élève qui a lieu annuellement en début de chaque année scolaire.

Il convient également de modifier les statuts et de proposer, 5 membres sociétaires titulaires et 5 membres sociétaires suppléants élus par les parents d'élèves, chaque suppléant avec voix délibérative ne pouvant siéger qu'en cas d'empêchement du membre titulaire.

PROPOSITION

Au vu de tous ces éléments, il est proposé au Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles d'approuver les statuts de la Caisse des écoles d'Essey-lès-Nancy.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Écoles, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

2) Débat sur le rapport d'orientation budgétaire

M. LAURENT présente le DOB 2020 aux personnes présentes.

M.RIFF souhaite faire une remarque et souhaite poser une question : il s'agit en effet d'un budget qui s'adapte au contexte de crise, c'est regrettable mais nécessaire pour protéger les enfants (notamment concernant l'annulation de la classe de découverte). M.RIFF se questionne par ailleurs sur la créance de 2000€. La mairie ne pourrait-elle pas avoir une politique plus incitative pour recouvrer ces impayés. Un travail est engagé mais est-ce que des chiffres peuvent être présentés ?

M.Laurent répond que pour l'instant il n'y a pas de chiffre précis de cette volonté de recouvrement, il précise que le budget de la Caisse des Écoles de 80 000€ restera similaire et qu'il faut rester modérément optimiste.

M.Breuille regrette de devoir annuler une nouvelle fois les classes de découverte. Cela fait 2 années consécutives que les élèves de CM2 ne pourront participer à ce séjour. Il précise qu'il est important de garder en tête les classes de découverte pour lorsque la situation s'apaisera. Pour cette année, nous travaillons à proposer une autre formule de sorties possibles en faveur des enfants pour qu'ils puissent bénéficier d'activités ludiques et/ou sportives sur une ou plusieurs journées(s) de loisirs en juin 2021.

Le Maire appelle au vote sur le fait qu'il y ait bien eu débat.

3) Classe de découverte 2021

M.Breuille a souhaité annuler les classes de découverte 2021 prévues initialement en avril pour l'école d'application du centre et en juin pour l'école de Mouzimpré. L'incertitude relative à l'évolution de l'épidémie de COVID 19 ne permet pas à la mairie de s'engager sereinement dans l'acceptation de ces séjours. Il faut penser en priorité à la santé et la sécurité des enfants. Il sera prévu en juin de « remplacer » ces séjours par une ou plusieurs journées(s) d'activités de loisirs, ce projet sera à construire dès le mois d'avril avec les 2 écoles élémentaires.

4) Point sur les inscriptions scolaires 2021/2022

Mme LANZONI informe que les inscriptions scolaires ont commencé le lundi 25 janvier 2021.

Voici à ce jour les inscriptions enregistrées :

Ecole Prévert	Ecole du centre
12	07

Ecole Galilée	Ecole Delaunay	Ecole de Mouzimpré
05	07	19

Le nombre de naissance est moindre pour l'année 2018 – 85 naissances, les années précédentes nous avons entre 90 et 105 naissances. Il nous faut donc rester vigilants quant à la répartition des enfants rentrant en Petite Section à l'école Delaunay et l'école Prévert. Pour cela une modification du périmètre scolaire (comme depuis 3 ans) a été proposé afin d'équilibrer les effectifs entre ces 2 écoles maternelles.

La mairie a reçu également un courrier la semaine dernière stipulant une éventuelle fermeture de classe à l'école d'application du centre. Le nombre d'élèves rentrant au CP est peu élevé par rapport aux années précédentes, il nous faut donc être attentifs aux demandes de dérogation scolaire hors secteur.

Mme Simon précise que s'il y a fermeture de classe, elle serait à 25,9 élèves par classe pour la rentrée scolaire 2021/2020, IEN a remonté l'information au DASDEN. Nous sommes donc en vigilance orange ++ pour cette école.

M.Cardoso intervient pour suggérer de prendre en compte l'analyse des besoins sociaux de l'INSEE. Il est indiqué dans l'analyse que le niveau scolaire des élèves de la ville d'Essey-lès-Nancy est de 4, ce qui n'est pas très élevé, la ville n'est pas doté de bons résultats scolaires. Ce constat est à prendre en compte afin de donner de la matière au DASDEN pour ne pas aller vers une fermeture de classe.

M.Breuille adhère à cette proposition de rester réciproquement vigilants et demeure à disposition afin de suivre l'équilibre des effectifs entre écoles et relayer les messages auprès de l'IA.

5) Programme pluriannuel en informatique dans les écoles (PPI)

M.Laurent informe que le programme d'investissement en informatique de 120 000€ s'étend sur 6 ans (2020/2025), il concerne aussi bien l'investissement que le fonctionnement (y compris le programme ONE).

Il précise que M.Dalle, animateur TIS, est venu présenter un plan de financement pour les

écoles élémentaires pour 2021. La mairie souhaite pouvoir s'y inscrire : l'État prendrait en charge 70 % des dépenses en faveur des classes élémentaires, il ne resterait à la charge de la commune que 1050€ par classe. Cela concernerait l'achat d'ordinateurs, de tablettes et la mise en place de l'espace numérique ONE CONNECT (échange entre les élèves parents et enseignants, cahier de textes en ligne, messagerie, etc). Il nous faut donc ajuster notre propre plan au regard de cette aide et rééquilibrer les financements mairie entre élémentaires et maternelles compte tenu de ces éléments. Une réunion est à envisager avec toutes les directrices des écoles pour la dotation par classe.

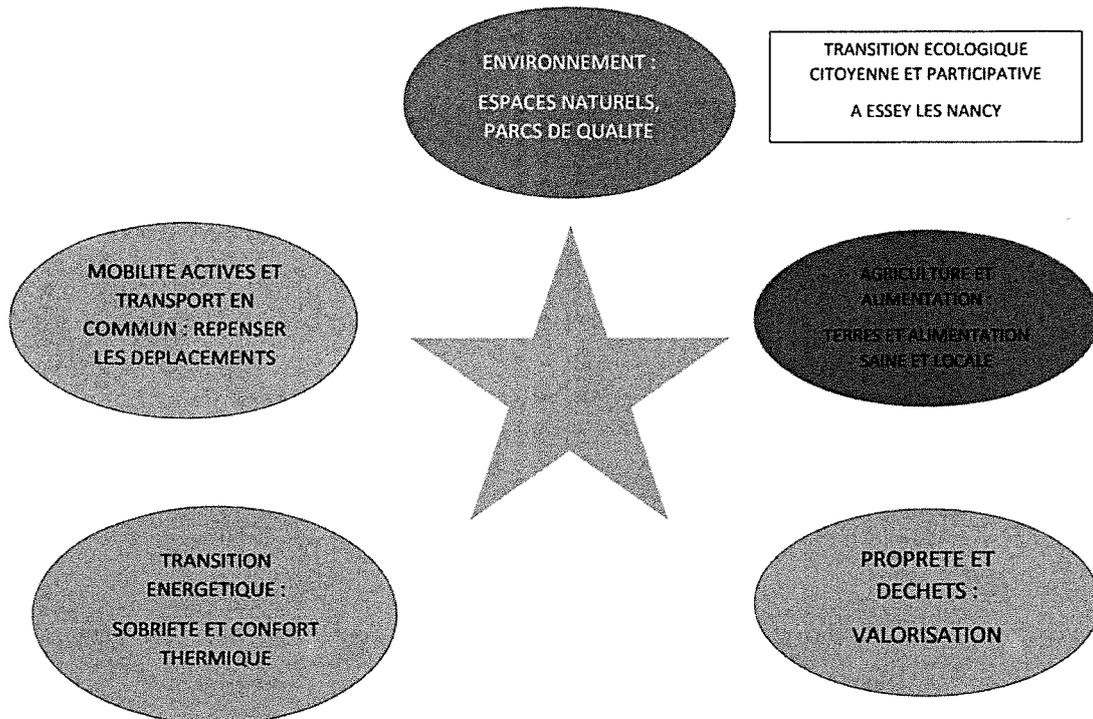
Mme Picard-Morlot indique qu'elle a répondu à une enquête en ligne concernant les accès à internet dans les différentes classes pour savoir si l'école serait éligible ou non au module ENI. Elle n'a pas de nouvelles.

M.Laurent précise que le dossier est à déposer pour la mi-mars 2021 afin d'avoir une réponse rapidement.

6) Proposition de projet municipal à travailler en concertation avec les écoles volontaires : création d'un abri à vélos implanté dans ou à proximité d'une école.

Intervention de M.VOGIN, adjoint à la transition écologique.

M.VOGIN présente le document suivant « transition écologique citoyenne et participative » ainsi que la vidéo ALVEOLE (lien <https://www.youtube.com/watch?v=kQ76r9Dz6oo>)



M.VOGIN explique les 5 axes de transition écologique :

- ENVIRONNEMENT : espaces naturels et parcs de qualité (le Gremillon, la butte Sainte-Genevieve, les côteaux, parc Maringer, parc du Haut-Château)

- AGRICULTURE ET ALIMENTATION : terre et alimentation saine et locale (jardins partagés en développement, maraîchage)

- PROPRETE ET DECHETS : valorisation des déchets (REPAIR CAFE, action du CMEJ)

- TRANSITION ENERGETIQUE : amélioration des bâtiments et de l'isolation.

- MOBILITÉ ACTIVES ET TRANSPORT EN COMMUN : repenser les déplacements, favoriser les transports en commun, transports à vélo et à trottinette. C'est le sujet de la réunion de ce soir.

Diffusion de la vidéo ALVEOLE : le programme ALVEOLE est un moyen concret pour les collectivités d'avoir une aide financière pour la construction d'abris à vélos et il propose également des actions de sensibilisation à l'éco-mobilité.

M.VOGIN interroge les directrices d'école afin de savoir qui seraient intéressées.

Mme PICARD-MORLOT intervient : il est vrai que le fait de se déplacer en vélo est dans l'air du

temps et donc cela est une bonne idée.

Elle informe qu'un abri à vélo avait été demandé il y a quelques années dans l'école par le biais du conseil d'enfants mais cela coûtait trop cher à prendre sur les crédits de la coopérative. Des anneaux avaient donc été installés et cela fonctionne plutôt bien.

Par contre, si on pense vélo, il faut aussi penser sécurisation de la circulation aux abords de l'école.

Mme Deschaseaux est d'accord avec Mme Picard-Morlot. Pour réfléchir à ce projet, il faut toutefois plus de précision, où cela va être mis ? Est-ce qu'il va falloir « pousser », inciter les familles à venir en vélo ? Cela va prendre beaucoup d'énergie, surtout en cette période d'épidémie.

M.VOGIN précise qu'il faut y réfléchir tous ensemble afin de trouver le lieu le plus propice car cela peut concerner plusieurs personnes : les parents, les enfants, les citoyens, les élus. Il faut aussi que cela soit sécurisé et abrité.

M.BREUILLE donne des précisions sur les perspectives de travail quant à la sécurisation des abords des écoles. Le réaménagement du parking de Mouzimpré est en effet prévu, avec une zone piétonne devant les 2 écoles, plus d'accès pour les voitures, cela va être un lourd chantier. Il faudra réfléchir à l'accès des bus et aussi à l'emplacement de l'abri à vélo à ce moment là. Travaux certainement en 2022 et non 2021.

M.VOGIN répond à Mme Deschaseaux qu'il y a une association de cyclistes locales qui peut expliquer aux familles l'intérêt du vélo. Il restera à définir le lieu : domaine public ? Ou dans une école ?

Mme Simon est intéressée également par le projet, elle précise qu'il est impératif de bien réfléchir au lieu d'implantation de l'abri à vélo, il y a 2 accès à l'école du centre.

Il faut donc se donner le temps d'y réfléchir.

Information supplémentaire :

M.Breuille informe que suite à la fermeture des lieux culturels, certains d'entre eux proposent des visites à distance pour les villes de la Métropole, ces visites sont gratuites (aquarium, jardin Botanique et musée du Fer). Mme Picard-Morlot informe qu'elle a déjà pris rendez-vous en décembre 2020, 2 classes vont « visiter » l'aquarium par ce biais.

7) Retour projet danse à l'école du centre

Mme Simon présente le projet de Mme Perrollaz :

Pour l'année scolaire 2019/2020, le projet était intitulé Léonard de Vinci , 20 heures faites uniquement, interruption du projet suite au confinement.

Ce projet a permis aux élèves de la classe de CP d'aborder le thème de Léonard de Vinci avec une approche artistique originale.

2019 célèbre les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci, peintre, inventeur, musicien et poète, symbole de l'homme de la Renaissance.

La variété des domaines abordés a ouvert de nombreuses possibilités artistiques et culturelles. Ce projet a permis de construire un véritable parcours d'éducation artistique pour les élèves qui ont conjugué des connaissances autour de leur corps, des pratiques artistiques autour de la danse créative et des rencontres avec les danseurs du CCN Ballet de Lorraine.

Travail en classe prévu avant la venue de l'artiste ou entre chaque intervention :

- Faire émerger les représentations : lectures d'albums sur le thème de la Renaissance et de Léonard de Vinci, suivies de débats qui alimenteront la gestuelle, la démarche de création et le fil conducteur du projet artistique.
- Observation des composantes d'un menuet pour aller vers la création d'un menuet.
- Etude du tableau le plus célèbre de Léonard de Vinci : La Joconde et de ses nombreux détournements.
- Création et réalisation de tableaux s'inspirant ou détournant La Joconde.
- Sortie à l'Opéra de Lorraine pour assister au programme du CCN Ballet de Lorraine.
- Recherche documentaire à la bibliothèque municipale d'albums sur le thème choisi.

Le point de vue et le travail du danseur :

- Avec la classe de CP de Mme Perrollaz, les premières séances ont servi à nous connaître, à découvrir son corps par le mouvement, à appréhender le regard de l'autre et à se familiariser avec la rigueur nécessaire à la pratique de la danse.

Puis nous sommes rentrés dans la recherche et la création. Plus que jamais j'ai fait appel aux propositions et à la créativité des enfants pour faire écho à celle de Léonard de Vinci. Ne pouvant nous appuyer sur toutes les facettes du génie de cet homme, nous nous sommes concentrés sur la peinture, la sculpture et l'architecture. Éventuellement la poésie. La musique associée à la Renaissance a pu également être une entrée possible.

Pour l'année scolaire 2020/2021 : Projet : Yves Klein, 13 heures réalisées, interrompu par les restrictions sanitaires.

Ce projet permettra aux élèves de la classe de CP d'aborder le thème de l'artiste Yves Klein et de construire un véritable parcours d'éducation artistique avec les danseurs du CCN Ballet de Lorraine qui eux aussi créeront à partir de ses œuvres exposées au centre Pompidou à Metz.



A partir de cette photographie, les élèves de CP depuis le début de l'intervention du danseur

travaillent en danse l'empreinte et la trace.

Qu'est-ce que notre corps peut laisser comme empreinte sur nous, dans l'espace ou sur l'autre et comment distinguer en gestuelle la trace de l'empreinte ? A partir des expérimentations des CP, le danseur crée une chorégraphie qui sera mémorisée par tous les élèves. Un spectacle est prévu au parc Maringer en juin 2021.

Il reste donc 5 séances de 2h00.

En fin de séance, Mme Picard-Morlot voudrait savoir s'il y aura des crédits d'investissement prévus pour les écoles en 2021 ; la réponse est oui.

La séance est levée à 18h42.

Pour Extrait,

Michel BREUILLE,

Le Président

